


<i>Informations sur le(s) auteur(s)</i>	
Prénom, NOM et titre des auteurs	Jean-Claude CARON Professeur d'histoire contemporaine
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation(s)	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline(s)	Sciences de l'Homme et Société/Histoire
<i>Informations sur le dépôt</i>	
Titre du texte déposé	« La fraternité face à la question sociale dans la France des années 1830 »
Sous-titre	
Publié sous la direction de	Frédéric Brahami et Odile Roynette (dir.)
Publié dans	<i>Fraternité. Regards croisés</i>
Lieu, éditeur, volume, n°, date, pagination	Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 135-157
Résumé du texte déposé en français	Cette analyse étudie la fonction politique et sociale de la fraternité, autour de 1830, érigée comme antidote à la guerre civile. On passe alors de l'exaltation de la fraternisation sur les barricades de Juillet à l'idéalisation de la fraternité comme ciment social, bien avant 1848. De nombreux courants (républicains, catholiques libéraux, saint-simoniens, etc.) ou individus se font les promoteurs d'une Cité idéale, sans conflit. Idée alimentée par la résurgence des insurrections urbaines, comme celle des canuts lyonnais ou des républicains parisiens (1831, 1832, 1834). Parmi ces promoteurs de l'idéal fraternel, émerge la figure de Pierre Leroux.
Résumé autres langues	
Mots-clés français	France, monarchie de Juillet, révolution de 1830 Fraternité, guerre civile, insurrection, révolution Pierre Leroux
Mots-clés autres langues	

La fraternité face à la question sociale dans la France des années 1830.

La fraternité contre la guerre civile

Ni charité, ni mutualité, ni philanthropie, ni solidarité ¹, la fraternité est porteuse, par son étymologie même, d'une dimension spirituelle et universelle censée dépasser le contexte historique ou idéologique dans lequel elle se manifeste. Il est frappant de voir comment ceux qui usent de la valeur fraternité ont une facilité – apparemment largement partagée – à l'ancrer dans l'héritage commun des hommes : les textes anciens, sacrés ou non, à l'appui montrent comment la fraternité ou son contraire, l'infraternité, moteur de la guerre fratricide ou guerre civile, font partie des grands mythes fondateurs de nombre de civilisations. La guerre entre frères de sang « fournit à la pensée l'une des métaphores privilégiées de la stasis », rappelle Nicole Loraux, qui cite de nombreux exemples de conflits fraternels mortels présents dans la tragédie grecque ². Dans la Grèce ancienne, trois expressions désignent la « guerre civile », dont deux font référence à l'origine commune, qu'elle soit la lignée, la souche, ou la famille au sens plus resserré de consanguinité ³. Mais toutes trois, en définitive, posent la question du rapport entre la famille et la Cité. Autrement dit, l'unité civique, la cohésion du tout ne tiennent que tant que la discorde infra-familiale ne s'étend pas à une dimension inter-familiale. Ce détour par la stasis n'est pas sans rapport avec la chronologie envisagée ici. Car on ne peut pas ignorer que l'essor de la fraternité dans le discours politique en France correspond à une période allant de la Révolution française à la Commune de Paris, période qu'il est intéressant d'analyser comme une longue guerre civile. Autrement dit, la fraternité à usage interne tend à masquer ou à essayer de masquer la discorde interne dont témoignent les éruptions régulières de violence et que l'on nomme généralement « question sociale ». Sur ce point, les saint-simoniens sont peut-être les porteurs les plus visibles d'un idéal fraternitaire mis à mal, par exemple, par l'insurrection des canuts lyonnais de novembre 1831. Mais la fraternité a bien été instituée comme l'un des remèdes à la discorde dans la Cité : c'est l'anti-lutte des classes, l'anti-conflit des générations, voire l'anti-guerre des sexes.

Ce troisième mot de la devise républicaine proclamée comme telle le 26 février 1848, puis intégrée à la constitution du 4 novembre suivant, a en effet dès les Trois glorieuses une fonction conciliatrice entre les partisans de la liberté et les partisans de l'égalité, deux notions dont Tocqueville, parmi d'autres, avait montré l'incompatibilité absolue. Cela devient en effet un topos du XIXe siècle que d'opposer les idéaux de liberté et d'égalité, topos périodiquement réactivé par les secousses insurrectionnelles et révolutionnaires qui scandent l'époque. Face à l'avènement, redouté ou souhaité, de la démocratie, le discours fraternitaire se veut, dans les deux camps, rassurant. Une société de frères ne peut être une société de classes : les libéraux y puisent donc l'espoir du maintien d'un ordre social fondé sur la distinction sociale. Mais, du côté des républicains et même pour une majorité de « socialistes », jusqu'en 1848 compris, la fraternité permet d'accompagner un projet politique et social dont l'aspect (plus ou moins) révolutionnaire est gommé par la référence à la fraternité : ainsi fera-t-on l'économie d'une nouvelle Terreur, ainsi

¹ Sur la distinction entre certaines de ces notions, voir le désormais classique Marcel David, *Le Printemps de la Fraternité. Genèse et vicissitudes, 1830-1851*, Aubier, 1992, p. 17-21.

² Nicole Loraux, « La guerre dans la famille », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°5/1997, « Guerres civiles », coordonné par Catherine Marand-Fouquet, p. 24-25.

³ La stasis emphylos voit les descendants d'une même lignée-souche s'affronter là où l'*phaima homaimon* relève du meurtre entre consanguins, au sein de la parentèle. Ces deux formes sont les moins acceptables, parce que les plus en rupture avec l'ordre des choses – ordre divin, naturel ou politique ; en revanche, l'*poikeios polémos* renvoie plus classiquement à la guerre civile. Cf. Nicole Loraux, *op. cit.*, p. 26 et ss.

l'avènement d'une république plus ou moins sociale se fera-t-elle de manière pacifique. Cette instrumentalisation de l'idéal fraternel atteint son apogée avec la célébration de la fête de la Fraternité, le 20 avril 1848. Or, c'est à l'archéologie de cette vision quarante-huitarde de la fraternité que cette communication est consacrée. Comment et pourquoi, dans les années 1830, la notion est-elle ressuscitée, captée, instrumentalisée, y compris par un régime cherchant à asseoir sa légitimité ? La valeur peut pourtant être qualifiée « de gauche », dans la mesure où elle se fait longtemps rare dans le discours conservateur. Pour expliquer cela, il faut en passer par la mémoire de la fraternité dont l'usage le plus fréquent lors de la Révolution française correspond à la période de la Terreur, autrement dit d'un temps où l'on proclamait « la fraternité ou la mort »⁴. La liaison entre la fraternité et l'exclusion physique de l'Autre que semble porter la formule a pesé lourd dans la perception de la fraternité par les générations suivantes. Liée à l'affirmation d'une communauté nationale se devant d'être unanime à tout prix, la fraternité s'éloigne de sa conception tant chrétienne que philosophique (au sens des Lumières) pour s'inscrire dans une perception du politique fondé sur l'antagonisme absolu entre « amis » et « ennemis », pour reprendre l'alternative de Carl Schmitt.

I. La fraternité entre résurrection et idéalisation

Sa réapparition autour de 1830 s'inscrit de fait dans un contexte de réaffirmation de la fraternité pré-terroriste qui correspond à l'assise idéologique d'un régime s'affirmant comme le continuateur de 1789, ce dont témoigne en premier lieu la restauration du drapeau tricolore. La fraternité est alors perçue comme une valeur relevant de la philosophie ou de la morale plus que comme un droit : si la liberté et l'égalité peuvent être au fondement d'une législation, donc d'une action politique, la fraternité ne relève que de la seule conscience et ne peut donner lieu à une prescription légale⁵. La valeur ou le principe fraternité se colore fréquemment d'une dimension religieuse, chrétienne, comme en témoigne le discours fraternel émanant de personnalités comme Saint-Simon, Buchez, Cabet ou Leroux : bon nombre de « socialistes » pré-quarante-huitards accordent à la fraternité une place d'autant plus importante qu'ils en imposent une lecture évangélique et chrétienne (plus que catholique au sens strict, le catholicisme mettant plus facilement en avant le mot de charité) qu'ils conjuguent avec tout un ensemble de références à la figure christique, représentation charnelle de la fraternité. Cabet est, avec Leroux, le penseur qui a le plus magnifié la Fraternité conçue comme religion, science, principe, doctrine, théorie et système à la fois, comme il le déclare lui-même⁶. Mais on trouverait de semblables usages chez des économistes libéraux comme Michel Chevalier ou Frédéric Bastiat, ou encore chez un Lamennais, un Hugo, un Girardin, avec une dimension européenne et pacifiste (la fraternité des peuples comme obstacle à la guerre). On songera également à la diffusion du mot de frère par l'intermédiaire des loges maçonniques, comme la loge des Philadelphes⁷. La fraternité souffrira toujours de cette hétérogénéité originelle, ou de cette ascendance qui semble la limiter à un traitement moral ou religieux du social. C'est dire si le discours fraternel mérite d'être lu avec

⁴ Quelque peu sulfureuse, la notion de fraternité l'est par ses origines : comme le rappelle Florence Gauthier, c'est Robespierre qui fut le premier à formuler le tryptique liberté-égalité-fraternité, dont il voulait faire la devise de la garde nationale en 1790. Cf. Florence Gauthier, « Fraternité », *Les Droits de l'Homme et la conquête des libertés. Des Lumières aux révolutions de 1848*, actes du colloque de Grenoble-Vizille, 1986, Presses Universitaires de Grenoble, 1988, p. 88. Discours du 5 décembre 1790. Voir aussi Voir Marcel David, *Fraternité et Révolution française, 1789-1799*, Aubier, 1987, p. 107 et ss. ; du même, « La fraternité ou la mort (septembre 1792-thermidor an II) », *Les Droits de l'Homme et la conquête des libertés, op. cit.*, p. 205-214 ; et « L'Homme fraternel de la Première à la Seconde République », *La Révolution française et les processus de socialisation de l'homme moderne*, IRED/Université de Rouen, Editions Messidor, 1989, p. 481-496.

⁵ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 8, 1872, article « Fraternité », p. 791.

⁶ Cf. les textes extraits du *Populaire* de 1841 et de 1844 cités par Michel Borgetto, *La Devise « Liberté, Égalité, Fraternité »*, PUF, 1997, collection Que sais-je ?, p. 49-50.

⁷ Sur ce point, voir Daniel Ligou, « L'introduction de la formule « Liberté, Égalité, Fraternité » dans la maçonnerie française », *Les Droits de l'Homme et la conquête des libertés, op. cit.*, p. 377-384.

attention, en fonction de son producteur et de sa finalité. Car la fraternité est soumise à des lectures profondément divergentes, tant au plan de son soubassement idéologique qu'au plan de son champ d'action politique : s'agit-il d'une simple réponse contextuelle à un besoin d'assistance relevant de l'initiative individuelle ou d'une intervention étatique pouvant aller jusqu'à envisager la communauté des biens comme finalité de la fraternité ? Les années 1830 sont un temps fort du débat sur cette question, débat rendu possible par la résurrection du mot fraternité dans le champ du politique. C'est en effet d'abord sur les barricades de juillet 1830 que se manifeste cette résurrection : du moins est-ce ainsi que le discours politique entend l'énoncer pour mieux l'instrumentaliser.

Le temps des barricades ou de la fraternisation à la fraternité

Les barricades qui se dressent dans la capitale au lendemain de la publication des ordonnances de juillet ne sont pas une innovation totale : déjà, en 1827, des troubles ayant éclaté à la suite de la défaite électorale de Villèle, quelques barricades avaient été érigées dans les faubourgs⁸. Mais la dimension que prend la protestation contre le coup d'Etat de Charles X est sans commune mesure, provoquant, d'une part, l'intervention croissante de la population parisienne dans la rue, d'autre part, la mise en place d'un dispositif répressif militaire de grande ampleur. Les appels à la fraternisation émanant du peuple vers la troupe constituent alors la première étape du processus de délégitimation morale et légale de l'intervention de celle-ci. Les scènes, objets de représentations littéraires ou imagées souvent emphatiques, abondent alors, qui racontent la conjugaison des postures (bras levés, poitrine avancée et parfois dénudée) et des discours sur le thème de la fraternisation pour tenter de convaincre les soldats de rallier le peuple. On note le rôle d'intermédiaire, souvent signalé, joué par les gardes nationaux, à la fois civils et donc frères du peuple avec lequel ils fraternisent massivement (d'autant que Charles X avait dissout la garde nationale trois ans auparavant), et militaires, puisque constituant une sorte de milice bourgeoise régulièrement utilisée pour rétablir l'ordre dans la Cité. De cette fraternisation sur la barricade découle la renaissance de la fraternité, en particulier dans les rangs des ouvriers de métiers, sensibles à une notion qui semble officialiser le mutuellisme comme fondement de la solidarité des combattants⁹. Dès les lendemains des Trois glorieuses, la construction de l'événement en mots et en images aboutit à une vision officielle de la révolution. Le choix des mots n'est pas anodin, en particulier dans les publications à bon marché et à fort tirage qui s'adressent à un large public. Si l'éloge du « peuple français » est de règle, à défaut de définir ce qu'est ce peuple français, on le présente comme un acteur unanime. Mais plus encore, on célèbre « les enfants de la France », formule qui évoque précisément la fraternité dans sa dimension universelle : les fils d'une même mère se sont battus côte à côte sans distinction de rang, de sexe, d'âge ou de religion¹⁰. La formule se veut englobante, prenant également en compte les soldats qui ont combattu pour défendre Charles X, avant de se rallier aux insurgés.

Dans l'un de ses premiers discours publics, le nouveau souverain, Louis-Philippe, se dit prêt à œuvrer au bonheur de la France comme un « vrai père de famille », tandis que la Commission municipale tout juste mise en place célèbre les habitants de Paris, ajoutant : « nous sommes fiers d'être vos frères »¹¹. Parallèlement, la même Commission, soucieuse de se concilier une armée

⁸ Sur le lien entre insurrection ou révolution et barricade au XIXe siècle, on se reportera à Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur (dir.), *La Barricade*, Publications de la Sorbonne, 1997.

⁹ Voir Marcel David, *Le Printemps de la Fraternité*, op. cit., p. 50 et ss. ; voir aussi les textes rassemblés dans *Les Révolutions du XIXe siècle*, Edhis, 1974, 12 vol.

¹⁰ Voir par exemple les premières pages de J.-J. Ambs, *La Liberté reconquise ou Histoire complète et détaillée de la révolution de Juillet 1830*, Terry, s.d.

¹¹ *La Révolution de 1830 ou Histoire des événements qui ont eu lieu dans Paris les 27, 28 29 et 30 juillet*, par un témoin oculaire, Lebigre, 1830, p. 84 et 94. La proclamation aux habitants de Paris est signée Lobau, Audry de Puyraveau, Mauguin, De Schonen et Odilon Barrot.

que l'on devine réticente à se rallier au nouveau régime, s'adresse aux soldats de ligne en leur disant : « Venez à nous, nous vous recevrons comme des frères » et affirme, par la voix de Lafayette, que la population de Paris est « prête à fraterniser avec tous ceux d'entre vous qui reviendront à la cause de la patrie et de la liberté »¹². Le thème de la réconciliation des « cœurs français » est omniprésent et l'anecdote est largement usitée pour le démontrer : soit par le trait d'héroïsme individuel, soit par la célébration de la conduite d'une catégorie, incluant les polytechniciens, les étrangers, les créoles, les réfugiés, les israélites, les femmes, les enfants, les adolescents, etc., qu'il convient d'intégrer à cette communauté unanime¹³. Ces publications concourant à la construction mythologique plus qu'historique des Trois glorieuses exaltent d'une part la fraternisation sur la barricade, d'autre part la clémence du vainqueur pour le vaincu, étape nécessaire avant la non moins nécessaire réconciliation. L'héroïsation des combattants est individuelle, mais toujours élaborée au service d'un acteur collectif. On est frères d'armes, unis dans le combat et dans la mort pour la liberté. Le plus célèbre chant écrit alors par Casimir Delavigne, *La Parisienne*, exalte dans sa dernière strophe l'hommage rendu par les survivants à leurs frères tombés en héros et martyrs de la liberté

Plus que de fraternité au sens strict, le récit des combats exalte donc la fraternisation entre troupes de ligne et insurgés : « soldats et citoyens se sont embrassés, car, d'une part « leur cause est la même » et d'autre part « des soldats français ne sauraient être des assassins »¹⁴. On met en exergue le refus de tirer de certains régiments, au cri de : « Non, ce sont nos frères »¹⁵. Ni massacre, ni vengeance (sauf si elle qualifiée de « juste ») contre les soldats de Charles X - à l'exception des Suisses, figure récurrente de l'étranger à la communauté exclu de toute magnanimité - qui bénéficient de la « générosité » du peuple en armes : « Nous avons vu transporter les blessés et les morts par charretées, et si quelque chose pouvait adoucir l'horreur d'un si affreux spectacle dans une ville telle que Paris, c'est le respect dont la population, les hommes armés eux-mêmes, environnaient les victimes, quelles qu'elles fussent. Les blessés n'étaient plus des ennemis ; c'étaient des frères, c'étaient des Français »¹⁶. Le mot de frère est parfois à prendre au premier degré : il n'est pas de récit de la révolution de 1830 sans anecdote relative à l'affrontement, direct ou indirect, de frères ayant choisi un camp adverse ou combattant dans le même camp, mais dont l'un est tué, au grand désespoir du survivant¹⁷. Cette fraternité est d'autant plus magnifiée qu'elle permet de célébrer le respect de la propriété par le peuple en armes et le maintien d'une hiérarchie sociale jusque sur la barricade. Le groupe armé est souvent commandé par un bourgeois, avocat, étudiant ou polytechnicien, ou encore vétéran de l'armée impériale¹⁸. La proximité dans le combat ne signifie du pas l'abolition des barrières sociales. Et les formes de la fraternisation combattante relèvent bien de solidarités pré-établies : étudiants originaires d'une même région ou fréquentant une même faculté, élèves d'une même grande école, ouvriers appartenant au même métier ou à la même société mutuelle. C'est bien une fraternité compatriotique ou professionnelle qui a été à l'origine de cette mobilisation révolutionnaire.

Fraternité idéalisée, fraternité contestée

¹² *Idem*, p. 95-96.

¹³ Voir Jean-Claude Caron, « L'X en images. La représentation du polytechnicien dans les mouvements révolutionnaires de 1830 à 1848 », *Le Paris des polytechniciens. Des ingénieurs dans la ville. 1794-1994*, Ville de Paris éditeur, 1994, pp. 98-107.

¹⁴ J.-J. Ams, *op. cit.*, p. 147 et 194-197.

¹⁵ *La Révolution de 1830 ou Histoire des événements...*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁶ J.-J. Ams, *op. cit.*, p. 101.

¹⁷ *La Révolution de 1830 ou Histoire des événements...*, *op. cit.*, cf. p. 60-61 et 75-76.

¹⁸ *Idem*, p. 22-23.

En écho à cette fraternité des métiers, se répand l'idée très vite l'idée d'une fraternité des peuples, sorte de remake de 1792, mais plutôt instrumentalisé par les sociétés politiques d'opposition, en particulier républicaines, pour tenter de déstabiliser Louis-Philippe. Car la « médiation patriotique » mise en évidence par Michel Borgetto n'a à l'évidence pas favorisé la réception de la fraternité comme réunion de tous les fils d'une même patrie, à une époque où le « patriote » désigne globalement celui qui adhère aux idéaux de la Révolution, y compris sa mission libératrice au niveau européen¹⁹. En inventant la formule de « frères du Nord » pour qualifier les Polonais insurgés, les publicistes républicains, bonapartistes, patriotes au sens large tendent de ressusciter la fraternité des peuples opprimés par les rois et de l'utiliser par contrecoup dans le débat politique intérieur. Cabet, en particulier, s'empare du thème, affirmant d'une simple phrase ce que la presse anti-orléaniste ne cesse de marteler de l'automne 1830 à l'automne 1831 : « Toujours la Pologne et la France ont été unies par une sorte de fraternité »²⁰. De nombreux publicistes des années 1830 s'opposent quant à leurs positions politiques, mais se rejoignent dans le constat que la société française est fragile et que le risque de guerre civile est réel. Après la révolte des canuts lyonnais en novembre 1831, la brève mais significative résurgence de la guerre de Vendée entraînée par l'équipée de la duchesse de Berry au printemps 1832, puis l'insurrection du mois de juin 1832 semblent en témoigner²¹. Aussi, le nouveau pouvoir issu – situation paradoxale – d'une révolution populaire doit-il affirmer sa légitimité en se présentant avant tout comme la meilleure protection contre le retour d'une révolution fratricide : si 1830 est célébré à l'envi comme un nouveau 1789, il n'est pas question de rejouer un nouveau 93. Il convient encore et toujours de rappeler la proximité (chronologique, mais aussi émotionnelle) de la Terreur et des divisions profondes qu'elle a entraînées au sein de la population française : divisions qui persistent, peu visibles mais réelles, entre « bleus » et « blancs » - et bientôt « rouges ». C'est à quoi s'emploient dès le début le souverain et les hommes politiques qui ont porté le régime. Ainsi d'Adolphe Thiers présentant la monarchie orléaniste comme « la transaction définitive entre tous les systèmes et tous les partis » - on aura reconnu le thème de la fin de la révolution ou de la révolution achevée qui hante littéralement le discours libéral durant ces années – et se félicitant que la révolution de Juillet soit demeurée « douce, clémentine et légale »²². A sa manière, le thème du « roi-citoyen » abondamment relayé par le texte et l'image durant les premiers mois du régime participe de cette volonté de fraternisation de l'espace politique en faisant du roi sinon l'égal ou le frère, du moins le semblable de ses contemporains.

L'insurrection des canuts lyonnais de novembre 1831 a amplement contribué à renforcer la place de la fraternité dans le discours politique, économique, social, religieux : malgré le bain de sang – ou à cause de celui-ci -, on l'érige en rempart contre la guerre civile et sociale. C'est en particulier le cas des saint-simoniens, par l'intermédiaire du *Globe* et d'un de ses principaux rédacteurs, Michel Chevalier, qui fait l'éloge de la position des saint-simoniens lyonnais, "apôtres de la paix", intermédiaires entre bourgeois et ouvriers qu'ils ont pour mission de réconcilier en éradiquant le recours à la violence et en favorisant le rapprochement des classes, sans abolir leur distinction. Jules Favre, alors jeune avocat républicain et défenseur des chefs d'ateliers lyonnais face aux fabricants, tient des propos qui sont très proches de ceux des saint-simoniens : "Le peuple n'ignore plus que toute prétention injuste soutenue par la force amène une perturbation sociale préjudiciable surtout aux travailleurs qui ont peu de ressources. Les ouvriers savent qu'en

¹⁹ Michel Borgetto, *op. cit.*, p. 21 et ss. ; et, du même, *La Notion de fraternité en droit public français. Le passé, le présent et le futur de la solidarité*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1993, p. 26 et ss. Cf. aussi Philippe Darriulat, *Les Patriotes. La gauche républicaine et la nation, 1830-1870*, Seuil, 2001.

²⁰ Etienne Cabet, *Révolution de 1830 et situation présente (mai 1833) expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1799 et 1804 et par la Restauration*, Deville-Cavellin et Pagnerre, 1833, t. II, p. 79.

²¹ Sur ce point, voir la thèse de Laurent Morival, *Le Légitimisme en Vendée, 1830-1840. Actions, organisations, répressions*, Université de Nantes, sous la dir. de Jean-Clément Martin, 2000; et Hugues de Changy, *Le mouvement légitimiste sous la monarchie de Juillet (1833-1848)*, Rennes, P.U.R., coll. Histoire, 2004.

²² Adolphe Thiers, *De la monarchie de 1830*, Alexandre Mesnier, 1831, p. I, 74.

réclamant du fabricant ce que celui-ci ne peut leur donner, ils anéantiront leurs moyens d'existence. Ils ne le voudront jamais. Fermes et patients, vigilants et réservés (...), ils attendront ainsi avec calme le jour où les fabricants, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts, viendront planter leurs tentes parmi eux, et signer de bonne foi le pacte désiré d'une association fraternelle"²³

Il existe pourtant une différence fondamentale entre Favre et Chevalier et un courant républicain favorable à la violence révolutionnaire incarné par un Blanqui. Les premiers voient dans le prolétaire un producteur, personnage mythifié, emblématique de la société libérale, davantage qu'un exploité; si son exploitation n'est pas niée, elle ne justifie pas pour autant la révolte et la violence, donc la lutte des classes. A l'inverse, chez Blanqui, on distingue les prémisses de l'affirmation d'une lutte à mort entre prolétaires et bourgeois ("la guerre entre les riches et les pauvres"²⁴) et la justification de la violence ouvrière : le Procès des Quinze a lieu moins de deux mois après l'insurrection des canuts lyonnais, "cette armée de spectres à demi consumés par la faim, courant sur la mitraille pour mourir au moins d'un seul coup"²⁵. C'est pourquoi le régime de Louis-Philippe n'est pas le dernier à célébrer la fraternité, même si sa devise « Liberté, Ordre public » - est la même que celle du Premier Empire et tient soigneusement à l'écart l'égalité et la fraternité. On assiste pourtant, sous la monarchie de Juillet, à une tentative de captation et de dérépublicanisation de cette dernière. Le véritable hiatus, alors, se situe moins entre la liberté et l'égalité qu'entre l'égalité et la fraternité. Car, si la liberté est parfois malmenée par le gouvernement de Casimir Perier ou de ses successeurs, en particulier avec les lois de septembre 1835, il est cependant difficile à l'opposition républicaine de fonder son discours sur le seul thème de la liberté bafouée. D'autant que celle-ci s'applique aussi au domaine économique et au domaine religieux : or, une part non négligeable des républicains de 1830 – futurs quarante-huitards – sont eux aussi partisans d'une économie libérale et du concordat de 1801.

Il en va autrement de l'égalité, source de discours hétérogènes et s'inscrivant de plus en plus comme ligne de démarcation entre deux conceptions inconciliables de la Cité, et de la fraternité, principe fédérateur et conciliateur érigé en condition de paix sociale. De ce fait, le binôme égalité-fraternité se présente à la fois comme un oxymore ou une alternative absolu et comme un complément ou une synthèse absolu. Les deux se situent sur le registre de la communauté ou du collectif là où la liberté est plutôt entendue dans son rapport à l'individu. L'égalité ne relève pas du droit comme cadre de la réflexion politique, mais est droit en soi, condition même de l'élaboration de la Cité harmonieuse. L'égalité juridique étant acquise depuis la Révolution française, l'égalité politique par l'accès la citoyenneté électorale reste un objet de débat. Quant à l'égalité sociale, l'analyse se focalise, dans tous les camps, sur sa légitimité ontologique et sur ses conséquences dans une société fondée sur l'inégalité des conditions. Cela explique le retour en grâce de la fraternité, alors que se développent les écoles socialistes, en particulier dans les années 1830 et 1840. Les premières années de la monarchie de Juillet sont en effet marquées par une concurrence de systèmes idéologiques qui tourne à la compétition. Face à ce foisonnement, il est intéressant de constater comment ces idéologues se positionnent face à la question de la fraternité, qui n'est jamais abordée en dehors de ses sœurs que sont la liberté et l'égalité. C'est ce qu'a fait Marcel David à travers le cas de Philippe Buchez, dont la pensée tente de concilier la mémoire de la Révolution française, la doctrine saint-simonienne et le christianisme, mais aussi de Laponneraye, ou encore, pour les années 1840, de Lamartine, Ledru-Rollin, Michelet, Raspail, Barbès, d'un certain nombre de socialistes (Louis Blanc, Pierre Leroux), de communistes (dont Cabet), de catholiques (dont Lacordaire et Lamennais), de Proudhon, de Comte et de Marx²⁶. La

²³ Favre (Jules), *De la coalition des chefs d'atelier*, Lyon, L. Babeuf édit., 1833, p. 43.

²⁴ *Idem*, p. 78.

²⁵ *Idem*, p.85.

²⁶ Marcel David, *Le Printemps de la Fraternité*, *op. cit.*, p. 60 et ss. et p. 81 et ss.

diversité et le nombre des individus concernés expliquent pourquoi Gaston Isambert, étudiant en 1905 *Les Idées socialistes en France de 1815 à 1848*, avait opté pour un sous-titre explicite : *le socialisme fondé sur la fraternité et l'union des classes*²⁷.

Si la question de la souveraineté populaire constitue le plus fort dénominateur commun à tous les systèmes, la question de l'égalité, elle, sépare définitivement les familles politiques, de la gauche à l'extrême gauche, car elle met en jeu la question de la propriété. Des publicistes et idéologues comme Charles Teste, Voyer d'Argenson, Laponneraye rejoignent Blanqui et plus encore Buonarroti dans une conception du social où la fraternité n'a pas sa place. A cette dernière s'oppose la dénonciation, virulente chez Blanqui, de son contraire, l'ilotisme, la servitude, l'esclavage des ouvriers, comparés – en pire - aux esclaves des plantations, ce qui justifie la guerre sociale entre les riches et les pauvres. L'ennemi, c'est la bourgeoisie à laquelle s'oppose un peuple de plus en plus concentré dans le mot de prolétariat. Blanqui ne craint pas de mobiliser la haine au service de la cause qu'il défend : « Avouer hautement ses affections et ses haines, c'est le seul rôle qui convienne à un honnête homme. Il faut plaindre ceux qui se targuent de n'aimer et de ne haïr personne »²⁸. « Notre drapeau, c'est l'égalité », lance Blanqui en 1834 dans le premier et unique numéro du *Libérateur* dont la devise est pourtant Unité, égalité, fraternité²⁹. Pour Blanqui, il est d'autant plus difficile de faire l'impasse sur cette notion, que le mouvement associatif ouvrier use généreusement du terme de « frères » pour se désigner et se reconnaître, même si le sens du mot en limite souvent l'usage aux ouvriers d'un même corps de métier, et que des associations ouvrières prennent le nom de « fraternité ». Quant à la position centrale de l'égalité dans cette triade, elle est expliquée par Blanqui lui-même qui ne conçoit l'unité et la fraternité que comme la résultante du triomphe de l'égalité sur la Terre : il s'agit bien, à terme, d'une fraternité entre égaux et eux seuls, après élimination des oisifs, des exploiters, des bourgeois. Dans la phraséologie blanquiste, l'égalité est bien conçue comme le contraire de la fraternité, puisque assise sur la désignation de l'ennemi à combattre : « L'égalité est notre foi ; nous marchons avec ardeur et confiance sous sa bannière sainte, pleins de vénération et d'enthousiasme pour les immortels défenseurs de cette foi, animés du même dévouement qu'eux, prêts comme eux à verser tout notre sang pour son triomphe. Nous sommes avec Jésus-Christ contre les juifs matérialistes et haineux ; avec Grégoire VII contre les tyrans féodaux de l'Europe, avec Rousseau contre une noblesse et un clergé perdus de débauche, ignorants et oppresseurs, avec Robespierre contre une tourbe de marchands cupides, d'agioteurs sans foi ni loi, de trafiqueurs parricides, prêts à vendre comme Judas l'humanité pour trente deniers. En un mot, nous sommes toujours et partout avec les opprimés contre les oppresseurs, et nous disons avec Saint-Just : « les malheureux sont les puissances de la terre »³⁰. Blanqui partage bien avec Buonarroti cette « religion de l'égalité », pour reprendre l'expression d'Alessandro Galante Garrone³¹.

II. La fraternité selon Pierre Leroux

La pensée fluctuante de Leroux mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où, moins connue de nos jours que celle des saint-simoniens ou des fouriéristes, elle illustre la difficulté ressentie par les « réformateurs » de la monarchie de Juillet de concilier des valeurs consciemment perçues comme inconciliables. Le premier Leroux, celui des années 1820-1830, est, d'une part, l'un de ceux qui

²⁷ Gaston Isambert, *Les Idées socialistes en France de 1815 à 1848, le socialisme fondé sur la fraternité et l'union des classes*, F. Alcan, 1905.

²⁸ Louis-Auguste Blanqui, *Œuvres. I. Des origines à la Révolution de 1848*. Textes rassemblés et présentés par Dominique Le Nuz, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p. 258.

²⁹ *Idem*, p. 260 et ss.

³⁰ *Idem*, p. 262-263. Citation extraite du *Libérateur*, n°1, 2 février 1834.

³¹ Alessandro Galante Garrone, *Philippe Buonarroti et les révolutionnaires du XIXe siècle*, Champ libre, 1975, p. 271 et ss.

ont le plus contribué à la résurgence de la « sainte devise de nos pères »³², d'autre part qui ont le plus réfléchi à la complémentarité des trois notions, et en particulier à l'articulation de la fraternité – conçue comme un devoir - avec les deux autres – pensées comme des droits. Saint-simonien de formation, Leroux, qui se présente comme l'inventeur du mot « socialisme », dit expressément avoir voulu signifier par ce néologisme l'inverse de l'individualisme, qui représente pour lui une forme d'aliénation aussi forte que ce qu'il nomme par la suite « le socialisme absolu ». Dès lors, la triade républicaine en général et la fraternité en particulier forment le support de ce socialisme républicain qui vise à unir l'un et le tout³³. Confronté à la victoire d'un libéralisme représentant le triomphe de l'individu, mais aussi à l'émergence d'un socialisme dont le radicalisme idéologique l'effraie, Leroux ne voit de salut que dans la fusion harmonieuse de la liberté et de l'association, deux principes apparemment antithétiques, mais que précisément synthétise la fraternité. Sa théorie n'est pas fondée que sur des lectures : Leroux a effectué plusieurs missions, au sens saint-simonien du terme, en Belgique et en France, notamment à Lyon³⁴. Dans *De l'Humanité*, publiée en 1840 et qui représente l'aboutissement de sa réflexion des années 1830, Leroux, qui se pose en rival de Lamennais, assimile la « solidarité mutuelle des hommes » - autrement dit la fraternité - à la forme contemporaine de la charité, qu'il distingue de la charité chrétienne, expression jugée obsolète de la pitié, de la commisération ou de la compassion³⁵. Précisons que, socialiste autoproclamé, Leroux n'envisage pourtant pas de société hors des trois piliers que sont la Propriété, la Famille et la Nation. La fraternité intervient précisément pour que ces trois piliers participent à l'intégration individuelle, et non à la domination politique, sociale ou de genre. Et rappelons pour mémoire que la constitution républicaine de 1848 proclamera comme base la Famille, le Travail, la Propriété et l'Ordre public³⁶.

La fraternité entre philosophie et religion

Dans sa première version, *Le Globe*, journal libéral co-fondé par Leroux en 1824, ne semble pas avoir porté une attention particulière à la notion de fraternité. C'est plutôt le thème de la liberté et celui de l'égalité qui font débat, en relation avec une lecture libérale de la Révolution française³⁷. Au mieux le journal se fait volontiers le relais des positions philanthropiques, condamnant l'esclavage, la peine de mort, ou réclamant l'instruction pour tous³⁸. Jean-Jacques Goblot observe toutefois un intérêt soutenu pour la question sociale, attisé par les débuts de la crise économique, à la veille des Trois glorieuses³⁹. Au lendemain de juillet 1830, *Le Globe* se félicite que les Trois glorieuses soient une révolution marquée d'un caractère nouveau, « l'alliance intime des classes laborieuses et des classes moyennes. Mêmes désirs, mêmes résolutions, même volonté, même courage » - une forme d'éloge de la fraternisation des classes sociales⁴⁰. Toutefois, le désenchantement de Leroux est rapide. Dès octobre 1830, alors que la crise économique provoque un chômage grandissant et que la souveraineté populaire demeure l'apanage d'une minorité de citoyens, il dresse la liste des chimères auxquelles il confesse avoir cru et qui se sont évanouies, dont celle-ci : « Nous nous imaginions qu'une fraternité sincère et profonde venait d'être scellée au prix du sang entre la classe bourgeoise et la classe ouvrière »⁴¹. Or, juillet 1830 a

³² Cf. Jean-Pierre Lacassagne, « Pierre Leroux, Saint-Simon et les saint-simoniens », in *Economies et sociétés. Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée*, Hors série n°16, 1972, p. 62 et ss.

³³ Voir Bruno Viard, « L'individualisme, le totalitarisme et la triade républicaine », *Revue de psychologie de la motivation*, deuxième semestre 1990, n° 10, p. 52-67.

³⁴ Jean-Pierre Lacassagne, *op. cit.*, p. 62 et ss.

³⁵ Pierre Leroux, *De l'humanité*, Fayard, 1985, p. 157 et ss.

³⁶ Cf. le préambule, article IV.

³⁷ Jean-Jacques Goblot, *La Jeune France libérale. Le Globe et son groupe littéraire, 1824-1830*, Plon, 1995, p. 173 et ss.

³⁸ *Idem*, p. 325 et ss.

³⁹ *Idem*, p. 521 et ss.

⁴⁰ *Le Globe*, 15 août 1830, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*. Anthologie établie et présentée par Bruno Viard, Desclée de Brouwer, 1997, p. 88.

⁴¹ *Le Globe*, 5 octobre 1830, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, *op. cit.*, 1997, p. 94.

accouché d'une nouvelle aristocratie, celle de l'argent. Leroux proclame alors sa rupture avec le libéralisme et se sert de la *Revue encyclopédique* comme support à la réhabilitation dès 1831 de la trilogie républicaine, assimilant la liberté au but, l'égalité au principe, et la fraternité au moyen ⁴². Mieux, il conçoit la fraternité comme la médiatrice entre la liberté et l'égalité, couple vecteur d'anarchie dans la société, ajoutant que le déclin de la religion est porteur du déclin concomitant de la fraternité ⁴³. Ostensiblement, Leroux assigne des origines chrétiennes à la fraternité, écrivant même que la fraternité au sens chrétien du mot renvoie à l'égalité telle qu'il l'entend au XIXe siècle ⁴⁴, tandis que la liberté est accolée à la citoyenneté de type spartiate ou romain et l'égalité au XVIIIe siècle de Rousseau – à qui il finit, quelques années plus tard, par reconnaître la paternité de la formule liberté-égalité-fraternité, démontrée par l'exégèse de son œuvre ⁴⁵. Ses référents spirituels sont le Christ de l'Évangile et bientôt Confucius, dont il compare les doctrines. Leroux admire en particulier la définition de la nation donnée par Confucius dans le *Ta-Hio*, qui venait précisément d'être traduit en français : « des frères et des sœurs de différents âges », une définition qu'il rapproche du principe confucéen de la politique : « Faites ce qui est convenable entre frères et sœurs des différents âges » ⁴⁶. Leroux rapproche cette sentence du sermon sur la montagne, mais on peut aussi la rapprocher de la Cité-famille grecque définie par Nicole Loraux. Mais Leroux trouve aussi chez les Juifs (de la Bible) un idéal fraternitaire qu'incarne la législation de Moïse avec la Pâque, célébration qui à la fois distingue les Juifs des autres nations et réunit les Juifs comme frères, et annonce la communion des chrétiens ⁴⁷.

Adversaire déclaré de l'éclectisme de Cousin, Leroux ne peut envisager autrement la philosophie que comme une religion et, répondant à la question du choix d'une religion par rapport à une autre, il résume : « soyez avant tout de la religion de la fraternité humaine » ⁴⁸. L'idée de Leroux est qu'il faut penser l'humanité comme unité pas seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps, abolissant ainsi les ruptures cycliques de l'histoire de la pensée humaine, pour en arriver à une sorte de continuum témoignant d'une perfectibilité continue : « Il est temps que la république des esprits s'établisse, c'est-à-dire que l'on sente la solidarité réciproque des hommes à travers le temps et l'espace » ⁴⁹. C'est bien, pourtant, à la métaphysique du christianisme que Leroux se réfère, à la fois solidarité et communion, même s'il prend soin de préciser : « La tolérance de Bayle et de Voltaire ne diffère pas au fond de la fraternité de Jésus ; la liberté et l'égalité des politiques de la Révolution française n'en est également que la reproduction » ⁵⁰. Quant à l'application concrète du principe de fraternité, Leroux le définit sans aucune ambiguïté : « Supposons une société organisée sur le principe de la fraternité : tous seraient égaux, tous seraient frères ; et cependant tous ne rempliraient pas les mêmes fonctions ; au contraire, tous rempliraient des fonctions différentes ; il y aurait parmi eux des différences non seulement d'âge

⁴² « Aux philosophes. De la situation actuelle de l'esprit humain », in Pierre Leroux, *Œuvres (1825-1850)*, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 7. Leroux précise : « Le fonds de ce Discours parut en 1831 dans la *Revue encyclopédique*, cahier d'août ».

⁴³ « Aux philosophes. De la situation actuelle de l'esprit humain », in Jérôme Peignot, *Pierre Leroux, inventeur du socialisme*, Klincksieck, 1988, p. 207.

⁴⁴ « Réfutation de l'éclectisme, Préface de l'édition de 1839 », reproduit in Pierre Leroux, *Œuvres (1825-1850)*, t. 2, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 282.

⁴⁵ Voir « Aux politiques », *La Revue indépendante*, décembre 1841-juillet 1842, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français, op. cit.*, p. 316-317.

⁴⁶ « Des rapports de la doctrine de Confucius avec la doctrine chrétienne », in *Revue encyclopédique*, mai-juin 1832, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français, op. cit.*, p. 126.

⁴⁷ Article « Égalité », in *Revue encyclopédique*, 1838, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français, op. cit.*, p. 271-272.

⁴⁸ « Réfutation de l'éclectisme », 1838, reproduit in Pierre Leroux, *Œuvres (1825-1850)*, t. 2, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 315.

⁴⁹ *Ibidem*.

⁵⁰ *Idem*, p. 316.

et de sexe, mais de fonctions ; il y aurait, en un mot, parmi ces frères une hiérarchie »⁵¹. Et d'appuyer le raisonnement en précisant : « Tous les hommes sont frères veut dire seulement : Tous les hommes sont solidaires ; ce qui laisse le champ libre à la distinction »⁵². Le lecteur de la fin des années 1830 peut donc aisément saisir que Leroux entend se distinguer des idéologues socialistes qui envisagent la fraternité comme une sorte d'égalité absolue qui ne dirait pas son nom. Il existe donc une inscription dans la chronologie de l'apparition de chacun des trois termes, qui, comme un empilement de strates géologiques, finissent par former une « sainte devise », un « évangile de la politique », un « triangle mystérieux », désormais fixé à tout jamais, car indépassable⁵³. On voit aussi comment, en évacuant la raison de sa trilogie des facultés données par la nature à l'homme, Leroux continue à se distinguer d'un socialisme rationnel, en promouvant la sensation et le sentiment, qui ne renvoient pourtant pas à une philosophie sensualiste telle que définie par Condillac mais bien à celle des Lumières, dans sa version rousseauiste plus que voltairienne.

La fraternité dans l'avènement de l'Humanité

Le Leroux des années 1830 est donc un sujet en rupture avec le libéralisme des doctrinaires au pouvoir, mais aussi avec les héritiers d'un libéralisme issu de Mme de Staël ou de Benjamin Constant, qui demeure hostile au passage à une démocratie réelle⁵⁴. Ce que dénonce Leroux chez les doctrinaires, c'est le primat d'une souveraineté de la raison individuelle qui aboutit à l'individualisme, et donc au contraire de la fraternité, c'est-à-dire l'égoïsme⁵⁵. Quelques années plus tard, Leroux précisera que, s'il est, en quelque sorte malgré lui, qualifié de socialiste, alors son socialisme se résume par les quatre mots suivants : Liberté, Egalité, Fraternité, Unité, qui permettent de le distinguer des partisans du socialisme absolu, décrit comme une sorte de totalitarisme dès les années 1830⁵⁶. Toutefois, pendant un temps, l'usage du mot de fraternité est assez peu répandu chez Leroux, qui, comme la plupart de ses contemporains, raisonne avant tout sur le binôme liberté-égalité et sur la tension qui les rend difficilement compatibles dans l'espace social. Soucieux de définir un socialisme idéal, il utilise des formules plus en rapport avec son système : ainsi affirme-t-il que la vie sociale implique « nécessairement et divinement communion entre les hommes » et que la société est « un corps mystique » ; les mots ou expressions de « charité mutuelle », de « responsables les uns des autres », de « unis par un lien invisible » l'éloignent assez radicalement d'une fraternité ressentie à la fois comme d'essence laïque et d'origine révolutionnaire⁵⁷. De plus, dans une pensée où les mots « unité » ou « communion », adossés à l'immanence divine, prennent une place grandissante dans sa réflexion sur l'idée de progrès et de perfectibilité continus de l'humanité, l'idéal fraternel perd sa charge mobilisatrice, et se trouve de facto dévalorisé. Toutefois, après en être passé par la tétrade Liberté-Egalité-Fraternité-Unité⁵⁸, qui n'est pas sans rappeler le nombre des évangiles, Leroux en

⁵¹ *Idem*, p. 317.

⁵² *Idem*, p. 318.

⁵³ Article « Egalité », *Revue encyclopédique*, 1838, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, *op. cit.*, p. 251.

⁵⁴ Voir Vincent Peillon, *Pierre Leroux et le socialisme républicain. Une tradition philosophique*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2003, p. 143 et ss.

⁵⁵ « Aux politiques », in Pierre Leroux, *Œuvres, 1825-1850*, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 120. Selon Leroux, le fonds de ce discours est paru dans la *Revue encyclopédique* en août 1832.

⁵⁶ « De l'individualisme et du socialisme », *Revue encyclopédique*, printemps 1834, daté octobre-décembre 1833, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, *op. cit.*, p. 163. L'ajout est daté de 1845. Le mot totalitarisme, daté de 1936, est attribué à Jacques Maritain. Cf. Alain Rey (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 1998.

⁵⁷ « De l'individualisme et du socialisme », *Revue encyclopédique*, printemps 1834, daté octobre-décembre 1833, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, *op. cit.*, p. 165.

⁵⁸ Formule dont il propose de faire la devise nationale dans son *Projet d'une constitution démocratique et sociale en septembre 1848* cf. Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, *op. cit.*, p. 442.

revient à la classique triade, mais place la fraternité en son centre. Il établit une correspondance avec l'aboutissement de sa quête philosophique que résume la triade sensation-sentiment-connaissance : la sensation, c'est la liberté ; la fraternité, c'est le sentiment ; et l'égalité, c'est la connaissance ⁵⁹. Dans la multiplicité des formules qui révèle une véritable fascination pour un ordre ternaire du monde, et dans ce jeu de déplacement topographique, Leroux, accole également l'homme à la connaissance, la femme au sentiment et l'enfant à la sensation ⁶⁰. Faut-il dès lors relier la femme-sentiment à la fraternité dont elle serait l'incarnation ?

Dans la triade républicaine, la liberté est définie comme le ressenti du monde extérieur dans lequel l'homme a le pouvoir d'agir pour être ; la fraternité comme la manifestation de ce qui unit l'homme à l'homme et qui relève tant de la charité que de l'amour ; l'égalité comme la réponse au besoin de connaître le monde, comme la manifestation de l'intelligence et l'incarnation de la science, celle des origines comme celle du devenir. Aucune ambiguïté chez Leroux quant à la hiérarchie de ces trois valeurs : l'égalité est bien, comme il le dit ailleurs, « la raison des deux autres termes », de même que, à terme, la connaissance est la raison de la sensation et du sentiment ⁶¹. Face à l'égoïsme qui résulte de la liberté et à la sentimentalité qui émane de la fraternité, l'égalité est porteuse d'un avenir fondé sur la connaissance, à la fois moyen et but de l'humanité dans sa quête de perfectibilité. Mais la pensée de Leroux ne cesse d'évoluer. Dans une lettre adressée à George Sand en 1841, alors que l'écrivaine est sommée par le directeur de la *Revue des deux mondes*, Buloz, d'affirmer qu'elle n'est pas communiste, Leroux, bien que rejetant toute sympathie pour le communisme en pleine essor depuis 1840, exprime une préférence qui n'est pas sans rapport avec notre sujet : « C'est le peuple, ou quelques écrivains du peuple, qui ont trouvé ce mot de *communisme* ⁶². Ce mot fait fortune. Le communisme en France est l'analogie du *chartisme* en Angleterre. J'aimerais mieux *communianisme*, qui exprime une doctrine sociale fondée sur la fraternité ; mais le peuple, qui va toujours au but pratique, a préféré *communisme* pour exprimer une république où l'égalité règnerait » ⁶³. Cet ex-cursus chronologique du tout début des années 1840 permet de saisir que, face à l'évolution vers un radicalisme social et politique de certaines écoles dites « socialistes », Leroux demeure fermement attaché à une pensée évolutionniste, réformatrice, conciliatrice, permettant d'éviter le bain de sang. Dans cette optique, plus que jamais la fraternité est présentée comme la médiatrice capable de résoudre l'antagonisme entre la liberté et l'égalité : « Je mets la *fraternité* au centre de la formule, parce qu'elle est le lien entre la *liberté* de chacun et la *liberté* de tous ou *l'égalité* » ⁶⁴.

Ces quelques prolongements dans la pensée de Leroux jusqu'à l'aube des années 1840 témoignent d'une attention soutenue à la notion de fraternité, partagée par nombre de ses contemporains : au tournant des années 1830 et 1840, l'idéal fraternel envahit l'espace idéologique de Lamennais à Pecqueur, de Buchez ou Cabet à Esquiros. Face à la radicalisation des révolutionnaires de type blanquiste ou à la percée de l'idée communiste, de nombreux courants se rappelant, avec des variantes, de « l'école socialiste » communient dans l'idée d'une fraternité comprise comme

⁵⁹ Article « Egalité », *Revue encyclopédique*, 1838, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, op. cit., p. 250-251.

⁶⁰ Voir Armelle Le Bras-Chopard, *De l'égalité dans la différence. Le socialisme de Pierre Leroux*, Presses de la FNSP, 1986, p. 38.

⁶¹ Article « Egalité », *Revue encyclopédique*, 1838, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, op. cit., p. 251.

⁶² Sur l'origine du mot, nous renvoyons à l'ouvrage essentiel de Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux babouvistes : 1785-1842*, Trèves, Karl-Marx-Haus, 1989, 2 vol.

⁶³ Lettre à George Sand, 16 septembre 1841, cité in Pierre Leroux et Georges Sand, *Histoire d'une amitié (d'après une correspondance inédite 1836-1866)*. Texte établi, présenté et commenté par Jean-Pierre Lacassagne, Klincksieck, 1973, p. 127. Souligné par P. Leroux.

⁶⁴ « Aux politiques », *La Revue indépendante*, décembre 1841-juillet 1842, cité in Pierre Leroux, *A la source perdue du socialisme français*, op. cit., p. 317. Souligné par P. Leroux.

rempart contre la violence sociale et politique. Avec des variantes et des recompositions diverses, Leroux semble avoir atteint en 1858 le dernier état de ses équivalences fondées autour de la triade républicaine. D'une part avec ses contemporains en socialisme, lui qui se dit le quatrième socialiste et qui, de ce fait, incarne la Synthèse. Saint-Simon représente donc la connaissance, la science et l'égalité ; Owen, le sentiment, l'art et la fraternité ; Fourier la sensation, l'industrie et la liberté ⁶⁵. Poursuivant son travail de chronologie et de classification, Leroux en arrive à construire un tableau synoptique intitulé « Les Trois sectes révolutionnaires de 1790 à 1830 », divisé en trois colonnes (Liberté, Fraternité, Egalité) et en trois périodes (1790-1794 ; 1794-1815 ; 1815-1830), complétées par trois autres représentant globalement la monarchie de Juillet, la Seconde République et le Second Empire (voir le tableau joint).

La conclusion de l'article « Fraternité » du *Larousse* du XIXe siècle est consacrée à la fête du même nom, où la république s'auto-célébra le 20 avril 1848. L'auteur de l'article, vraisemblablement présent ce jour là, se montre lucide et amer à la fois quant à la signification et à la finalité de cette fête civique. Ecartant l'idée justifiant l'organisation de celle-ci (réconcilier le peuple de Paris et l'armée, tenue à distance de la capitale depuis la révolution de février), il constate que, dès le lendemain de la fête, un décret autorisait la rentrée dans la cité de cinq régiments : « Les dictateurs de février croyaient sans doute donner ainsi des forces à la République ; malheureusement, ils ne faisaient que fournir des armes à la réaction » ⁶⁶. On sent, derrière le propos, l'influence de la répression des journées de juin 1848 comme de juin 1849, et plus encore de décembre 1851. La mise à mal de la fraternité émergée en juillet 1830 fut radicale, et cette dernière rentra dans le rang, reprenant sa place, la dernière. Face à cette extinction provisoire de la fraternité, peut-on déceler des cycles, des périodes, des tendances dans son usage ? Poser la question revient à s'interroger sur la raison d'être de la fraternité dans le discours politique. Parler d'instrumentalisation ne relève pas ou pas seulement de la facilité (qu'est-ce qui n'est pas instrumentalisé dans la stratégie argumentative d'un discours ?), mais d'un constat. Le vrai dialogue, la vraie confrontation s'établit au XIXe comme au XXe siècle entre l'égalité et la fraternité. Il est intéressant de noter que, dans une interview récente, Edgar Morin reprend un raisonnement proche de celui de Leroux : « la fraternité est ce qui fait tenir le triptyque » ⁶⁷, et ajoute : « Seule la fraternité permet de maintenir la liberté tout en luttant contre les inégalités » - et non *pour l'égalité*. L'affirmation pose problème : nous postulons pour notre part que la fraternité sert plutôt à évacuer les inégalités, selon une logique que l'on pourrait ainsi formuler : « A défaut d'être réellement égaux, soyons au moins frères ». Elargissons le propos en le confrontant à la trilogie républicaine : si la liberté participe de la construction de l'homme dans sa dimension politique, si l'égalité, à terme, conduit inévitablement à penser l'homme dans sa dimension économique et sociale, la fraternité serait alors le révélateur de la dimension philosophique, morale et religieuse de l'homme.

Il est deux façons, dès lors, de comprendre la fonction de la fraternité dans l'histoire tumultueuse du XIXe siècle français : soit étendre à la période la formule appliquée par Marcel Gauchet à la fraternité au temps de la Révolution française : un « terme sentimental appelé à jouer le rôle de cataplasme sur une zone douloureuse » ⁶⁸; soit considérer que la fraternité serait l'essence même

⁶⁵ « Lettre au docteur Deville », publiée dans *L'Espérance*, octobre 1858-janvier 1859, cité in Miguel Abensour, *Le Procès des maîtres rêveurs suivi de Pierre Leroux et l'utopie*, Editions Sulliver, 2000, p. 135-136.

⁶⁶ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 8, 1872, article « Fraternité », p. 792.

⁶⁷ Interview publiée dans *Télérama*, n° 2929, 1^{er} mars 2006, p. 14. Propos recueillis par Véronique Brocard et Catherine Portevin.

⁶⁸ Marcel Gauchet, « 1789, 1793, 1795... La révolution des droits n'est pas terminée », in *Le Monde de la Révolution française*, n° 8, août 1989, p. 20.

d'un contrat moral qui se substituerait au contrat social, jugé inefficace ou porteur de divisions trop profondes quant à sa finalité. En privilégiant la fraternité, on repousse donc et le gouvernement par tous, et le gouvernement pour tous, alternative qui génère un conflit quasi séculaire entre une approche plus ou moins démocratique et une approche plus ou moins sociale du gouvernement des hommes. On cherche moins à promouvoir une impossible isocratie qu'une société d'équité, au mieux, dans laquelle la position sociale de chacun – acceptée même si subie plus que consentie - ne contredise pas trop ouvertement les idéaux proclamés en 1789. Et si on lisait le succès de la fraternité dans la première moitié du XIXe siècle comme l'expression d'une peur diffuse mais omniprésente dans la société d'être coupé de toute forme de protection sociale, professionnelle, corporative, absence que la seule protection légale promue par le libéralisme triomphant ne saurait suffire à combler ? Dès lors, penser le monde comme une assemblée de frères relève bien de l'utopie, mais à prendre au sens large, depuis les utopies réactionnaires jusqu'aux utopies socialisantes, qui toutes ne peuvent penser l'individu hors des formes d'un groupe protecteur et solidaire. Ce thème parcourt *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville dénonçant le risque d'une dérive despotique de la démocratie, si celle-ci ne trouvait pas le moyen de protéger l'individu. C'est dire aussi, à terme, que la fraternité concourt à la formation d'un nouvel ordre : fraternité n'est pas égalité, mais différence acceptée. On peut certes jeter par la fenêtre le mépris d'un Karl Marx pour la fraternité, qu'il qualifie de « suppression imaginaire des rapports de classe »⁶⁹, autrement dit de simple habillage cosmétique du social, promu par une bourgeoisie soucieuse de conserver ses privilèges. Mais on ne peut ignorer au nom de quelle société idéale cette valeur a été utilisée. Il y a incontestablement, pour parodier une formule en vogue dans les années 1830-1840, un aspect « juste milieu » dans la fraternité : entre une liberté dont l'essence ne fait plus vraiment débat dans la sphère politique, tant ses domaines d'application (atteints ou espérés) sont partagés et une égalité dont la charge explosive demeure inaltérée, la fraternité constitue cette illusion d'un progrès se continuant pacifiquement. Au niveau supérieur, un changement d'échelle s'opère avec la conception universaliste d'une fraternité étendue à tous les peuples, permettant de mettre hors jeu la guerre. C'est dire que la question de la violence et de la résolution du conflit est au cœur de la problématique de la fraternité.

Jean-Claude CARON
Professeur d'histoire contemporaine

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand

⁶⁹ Karl Marx, *Les Luittes de classes en France, 1848-1850*, Editions sociales, 1984, p. 91.